

Recherché à la suite de plusieurs vols à la tire à Libreville Le célèbre " Jack " neutralisé dans son fief

AEE

Libreville/Gabon

APRÈS six mois de cavale, au cours desquels il s'est réfugié, tour à tour, dans trois chefs-lieux de province (Oyem, Lambaréné et Port-Gentil), Rock Junior Mbadanga Mboumba, alias "Jack", 21 ans, présenté comme l'un des champions du vol à la tire à Libreville, vient de tomber dans les mailles de la Brigade anti-criminalité (Bac). En 2016, jusqu'à ce mois de janvier 2017, les activités du jeune récidiviste lui auraient permis de déléster nombre de nos compatriotes de plu-



Photo : AEE

Rock Junior Mbadanga Mboumba, alias "Jack" a été interpellé...



Photo : AEE

... en même temps que Dolvi Mbadanga, un de ses lieutenants.

L'arrestation a lieu en présence des riverains, qui n'ont pas tari d'éloges envers les flics. Tellement le jeune voleur présumé à la tire aurait pris l'habitude de narguer tout le quartier.

Toute l'organisation de Rock Junior Mbadanga Mboumba sera mise à nu par ses propres soins, à la faveur de son audition au poste de police. Le jeune homme raconte avoir débuté son activité depuis 2011. A ce jour, il aurait constitué une bande composée de près de 20 délinquants présumés à son service. Lesquels seraient responsables de la plupart des vols à la tire perpétrés dans différents quartiers tels que Akébé, Sotega, Carrefour Léon-Mba et au PK 11.

Depuis son interpellation, plusieurs victimes se seraient déjà signalées auprès des enquêteurs. Le célèbre Jack a été mis à la disposition de la direction de la Sûreté urbaine (Dsu), qui se chargera de le déférer (pour une énième de fois) devant le parquet de Libreville.

sieurs dizaines de millions de francs. Il a été mis sous l'éteignoir avec un de ses lieutenants, le nommé Dolvi Mbadanga, Gabonais de 19 ans.

Jusque-là, Jack usant de stratagèmes a toujours réussi à passer entre les mailles du filet tendu par la police. Mais, le 16 janvier dernier, la chance lui a tourné le dos et ce, à cause de son signalement donné aux fins limiers qui l'ont coincé dans les dé-

dales d'Akébé, au lieu dit "36.15". Selon le rapport de police, une fois informée, une équipe de policiers s'est dépêchée au lieu indiqué après l'avoir bouclé. Jack qui se trouve au milieu d'un groupe de jeunes désœuvrés, flairer le danger et tente, comme à son habitude, de se retirer discrètement. Mais il est pris comme un rat. Avec, à ses côtés, Dolvi Mbadanga, un de ses bras droits.

Lutte contre les stupéfiants à Ndjolé Eyang-Nkoghe épinglée avec 20 boîtes de chanvre indien

SCOM

Libreville/Gabon

L'ENTREPRISE sur laquelle Rosalie Eyang-Nkoghe comptait, certainement pour s'assurer une santé financière pour le reste de ses jours, vient d'être, une fois de plus, mise à nu par les gendarmes de la brigade-centre de Ndjolé, le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné. La Gabonaise de 63 ans, veuve de surcroît, a en effet fait l'objet d'une interpellation, le mercredi 11 janvier dernier pour détention de 20 boîtes de chanvre indien. Présentée, hier matin, au parquet près le tribunal de première instance de Lambaréné, la sexagénaire a été écrouée à la maison d'arrêt de la ville du Grand-Blanc. Lors de son interpellation, Rosalie Eyang-Nkoghe se trouve à bord d'un véhicule roulant à destination de Li-



Photo : E-MM

Rosalie Eyang-Nkoghe tenant son stock de drogue au poste de gendarmerie.

breville. Il est approximativement 22 heures, quand la voiture en question s'arrête au poste de contrôle de la gendarmerie. Guidés par leur instinct d'enquêteurs, les agents dénichent très vite un paquet, pour le moins, suspect, en procédant à la fouille des passagers et des bagages. Le colis, enveloppé dans du papier journal, révèle très vite son contenu : du chanvre in-

dien. Son propriétaire, identifié à la suite, est mis aux arrêts séance tenante. A la brigade-centre de Ndjolé, les Officiers de police judiciaire (OPJ) consultent aussitôt leurs fichiers et font une autre découverte : Rosalie Eyang-Nkoghe n'est pas une inconnue dans l'univers du trafic de ce stupéfiant. En effet, elle aurait déjà été condamnée à 5 mois d'emprisonnement, en 2013, pour des faits similaires. Interrogée par les pandores, la sexagénaire a livré son circuit d'approvisionnement, affirmant se ravitailler à son village natal d'Enieng-Mêlen, situé à la frontière entre le Gabon et la Guinée équatoriale, par Mitziac. Destinée à être écoulée au sein des réseaux qui fourmillent dans la capitale gabonaise, c'est plutôt au parquet de Lambaréné que la drogue a terminé le voyage. Sous scellés.

En Afrique...

Mali/Bamako : échec à un plan d'évasion de la Maison d'arrêt

N'eût été la vigilance des gardes pénitenciers dont les tirs de sommation ont vite dissuadé les détenus, ceux-ci se seraient évaporés dans la nature. Ils avaient réussi à quitter leur cellule de haute sécurité. Fort heureusement, la promptitude des forces de sécurité a permis de boucler le périmètre, avec le déploiement rapide des forces spéciales antiterroristes (Forsat) de la Police, de la Gendarmerie et de la Garde nationales. Les quatre fugitifs ont été vite appréhendés par les gardes pénitenciers. Aucune victime n'est à déplorer et la situation a été vite rétablie.

Mozambique : pour être tombée enceinte à 16 ans, son père la transforme en serpent

Mugueta, la soixantaine, marabout dans son village au Mozambique, a transformé

sa petite fille en un serpent, parce qu'elle est tombée enceinte à l'âge de 16 ans. Ce dernier aurait prévu de la sacrifier à son dieu dès 21 ans, ce qu'elle a refusé, préférant briser le tabou. Il aurait, cependant, affirmé qu'elle restera ainsi jusqu'à sa mort.

Bénin/Kandi : deux trafiquants d'ivoire condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis

Le tribunal de Kandi a rendu, hier, son verdict en défaveur des trafiquants arrêtés avec 3,2 Kg d'ivoire en octobre dernier. A l'issue de l'audience, le juge en charge du dossier les a condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 300 000 francs d'amende chacun. Ces deux trafiquants sont désormais libres de leur mouvement, mais mis sous contrôle judiciaire.

Rassemblés par COE

airtel
LE RÉSEAU DES SMARTPHONES

DOUBLE CRÉDIT PERMANENT VERS TOUS LES RÉSEAUX

Bonus valable JUSQU'À ÉPUISEMENT

© 2017 Airtel. Tous droits réservés. L'offre est valable jusqu'à épuisement des crédits de 30 jours.